

**Liste CITOYENNETE SOLIDARITE
ENVIRONNEMENT de Loctudy
75, Rue de Kervélégan
29750 LOCTUDY**

**Madame Christine ZAMUNER
Maire de LOCTUDY**
Mairie
Place des Anciens combattants
29750 Loctudy

Loctudy, le 8 avril 2020

Objet : Eclairage public

Madame le Maire,

Nous nous interrogeons sur l'utilité du maintien de l'éclairage public en cette période de confinement.

Plusieurs communes bretonnes ont décidé de couper ou de moduler l'éclairage public. A Loctudy, ce n'est pas le cas et au contraire on fait le constat que même à certaines heures de la journée l'éclairage public reste en fonctionnement (lundi dernier dans le bourg). Cette mesure, outre l'incitation des habitants au confinement, permet de faire des économies pour la collectivité qui pourront être ré-investies dans d'autres domaines qui apparaîtront comme prioritaires après le confinement.

Au delà de la période actuelle et tout en assurant la sécurité des habitants, il faudrait également intervenir sur la pollution lumineuse due à l'excès d'éclairage artificiel et ses conséquences (perturbations pour la biodiversité, gaspillage énergétique et privation de l'observation du ciel étoilé). Les articles L583-1 et 583-5 du code de l'environnement précisent la manière selon laquelle ces objectifs peuvent être atteints. L'ADEME considère que l'éclairage public en France correspond à une puissance délivrée par une tranche nucléaire à pleine charge (1300 MW), soit 41% de la consommation d'électricité des communes et annuellement 670 000 tonnes de CO2.

A Loctudy, de nombreux luminaires en service sont très anciens (+ de 25 ans) et présentent un vaste potentiel de réduction des nuisances lumineuses et de consommations d'énergie par l'utilisation de lampes plus efficaces, d'une lumière mieux orientée et par la mise en place de systèmes de gradation de la lumière en fonction des besoins et d'extinction en pleine nuit dans certains secteurs.

Dans l'attente de votre réponse notamment concernant la coupure ou la modulation de l'éclairage public pendant la période de confinement, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Christine CORFMAT André FLAMAND